

# Parc amazonien de Guyane

## Orientation 02-2: Favoriser les initiatives de sensibilisation et de transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire locaux entre générations

[...]

### SOUS-ORIENTATION II-2-2: Proposer des outils de médiation culturelle

[...]

- Mesure II-2-2-1 Développer un programme de sensibilisation aux cultures via des animations sur le territoire

Il s'agit ici de multiples projets qui peuvent prendre des formes variées et s'appuient sur plusieurs porteurs. L'Établissement public se fait fort de les accompagner voire de réfléchir, en concertation avec ces porteurs, à une stratégie partagée sur le territoire.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Pilotes et partenaires identifiés : DAC, DJSCS, associations culturelles, musées, Rectorat, Région, Département, INRAP, organismes de recherche, communes, populations locales, représentants des autorités coutumières.

[...]

### SOUS-ORIENTATION II-2-3: Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local

[...]

- Mesure II-2-3-3 Communiquer sur « l'offre culturelle » du territoire

Il s'agit ici de valoriser auprès des acteurs de proximité (plateau des Guyanes - Caraïbes - littoral guyanais) l'offre culturelle du territoire. Cette mesure passe par l'implication d'acteurs variés oeuvrant dans les domaines de la culture, de la communication voire du tourisme.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Pilotes et partenaires identifiés : médias, comité du tourisme de Guyane, communes, Région, Département, DJSCS, PNRG

[...]

Page 72 de la Charte PAG

Référence ID de l'article : #2927

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-12 10:28

Page 1 / 1

(c) 2024 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 06-10-2024 13:46

URL: <https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1133&id=4185&artlang=fr>